

Chenonceaux : les démissions du maire et deux adjoints acceptées par la préfecture

Chenonceaux



CHENONCEAUX

Chenonceaux : les démissions du maire et deux adjoints acceptées par la préfecture

Le conseil municipal s'est réuni ce mardi soir après la réception de l'acceptation par la préfecture des démissions du maire Pierre Poupeau et de ses deux adjoints Fabrice Ballin et Thierry Milesi.

Ces démissions faisaient suite au refus d'un collectif dans le village de l'installation d'une déviation. « Pour l'heure, c'est le plus âgé du conseil et qui avait eu le plus de voix, Bruno Bonnin, qui prend donc la délégation de signatures en attendant les élections partielles d'ici trois mois », explique le premier adjoint Fabrice Ballin. En effet, pour élire un maire, il est impératif que le conseil municipal soit au complet, soit 11 élus pour Chenonceaux, ce qui n'est plus le cas. Trois autres démissions étant enregistrées depuis le début du mandat.

Malgré la démission de leur fonction, le maire et ses adjoints restent conseillers municipaux. « Nous participerons à l'élection nouveau maire », précisent les trois protagonistes. Décidément à Chenonceaux l'histoire se répète. Déjà lors de la précédente mandature, il avait fallu aux électeurs retourner aux urnes en cours de mandat.